Hier à midi, le jeune Debem s'occupait à luver du linge avec sa mère, blanchis-sense, place des Reigneaux à Lille. A vant get avec force une partie de ce linge tans l'eau bouillante, il reçut le liquide

dans Feau Boulliante, il recut ib inquite sur le ventre.

Ce malheureux jeune homme qui, vu la chaleur, n'était recouvert que d'une chamise, a sit affreusemdnt brûlé.

M. le docteur Castélain lui a donné des

On lit dans la Vraie France:

Dens une école de Lille, composée de deux cents élèves, on a dernièrement ressis aux enfants pour leurs parents un questionnaire réclamant une réponse par out ou par non, à une demande ainsi formulée: « Voulez-vous qu'on enseigne à l'école le catéchisme à votre enfant! » » Il s'aglesait d'inaugurer le nouveau régiement.

*Il s'aglesait d'inaugurer le nouveau régionent.

*On se flattait que deux cents non allaiset déterminer le titulaire de l'école
à prandre une résolution radicale.

* Quelle ne dut pas être son émotion,
quand le papier porteur de la demande
rapporta la réponse!

* Son visage s'assombrit. Les enfants
de son école sont des fils de cléricaux !
Out. encore out, toujours out, telle est
la résonse des parents.

* Mais enfin, il n'est pas possible qu'on
n'ait pas au moins un tier de non?

* Peuriant, les nons, n'arrivent pas, les
out continuent d'affuer. C'est renversant ! Que vont dire les frères et amis ?

* Quel coup ? Quelle blessure !.

* Rassurez-vous, cependant ! Voilà de
quoi mettre un emplâtre sur la plaie !

* Voilà un non.

* C'est bien entendu: Un seul non, dans
une école de deux cents élèves. *

* Une honne nouvelle nous vient du

Une bonne nouvelle nous vient du chemin de fer du Nord. Pendant toute la saison des bains de mer du 2 juillet au 26 septembre, il y aura des trans supplémentaires, aller et reteur, entre Lille et Dunkerque, toutes les semaines.

Départ de Lille le samedi à 5 h. 40 du soir; retour de Dunkerque, le lundi à 10 h. 05.

Dans sa séance du 29 juin 1881, le Con-seil de Guerre séant à Lille, a prononce les condamnations suivantes : Bailleux, Pierre-Joseph, réserviste de la classe de 1871, du recrutement de Cambrai : insoumission : un mois de

Cambrai : insoumission : un mois de prison.

Trouvé, Pierre-Mar ie soldat au 127e de ligne : désertion à l'étranger avec emport d'effets : trois aus de ravaux publics.

Leproult. Victor-Anthime, soldat au 8e de ligne : abandon de son poste étant en fonction et vol au préjudice d'un militaire : un an de prison.

Aubertin, jean-Nicolas-Justin, sergent-major au fer de ligne : vol d'argent au préjudice d'un militaire et désertion à l'étranger en temps de paix avec emport d'affets : cinq ans de réclusion, à la dégradation militaire, sans surveillance de la haute police. gradation militar

LE TUNNEL DE LA MANCHE

Suivant le Daily News, le tunnel projeté entre la France et l'Angleterre entre
dans la période de réalisation.
Ces jours-ci, sir Edward Walkin a anmoncé à la réunion de South-Eastern
Railway le succès complet du premier
percement. Une galerie de sept pieds de
diamètre a été percée sur une distance
d'un demi-mille vers la France, et il a
sté convenu qu'un travail semblable sorait fait du coté français.
Dans l'état actuel des choses, on pense
que ce travail pourra être terminé dans
six mois, et les 9 milles qui resteront à
percer seront entrepris en même temps.
Teut conclut à la réussite du projet.
Les ouvriers anglais et français pourront se rencontrer dans cinq ans environ, et le même laps de temps sera nécessaire à l'élargissement du tunnel pour
en faire une large voie ferrée.

LE CATEAU. — Un accident qui eût pu sir de graves conséquences, dit le Cambrésis arrive, samedi dernier, a Mme Romanette,

avoir de graves conséquences, dit le Cambrésis est arrivé, samedi dernier, à Mme Romanette, propriétaire.

Un ancien puits non voûté s'est subitement entr'ouvert sous ses pieds au moment où elle entrait dans sa cuisine. Grâce à son embonpoint, elle n'est tumbée qu'a mi-corps dans eg suifre. A force d'énergie et de sang froid elle réussit, après de grands efforts, à se retirer seule de ce mauvais pas.

Les blessures qu'elle s'est faites sont heureusement peu graves.

Ce puits qui mesure 19 mètres de profondeur était fermé depuis 29 ans.

—HAZERGOUGK. — Jeudi dernier, la femme Edvrard, cuitivatrice, se rendait dans un prépout traire une vache récemment achetée Elle s'aperçut que cette vache se diriguait d'un air measçant vers son jeune garçon.

La mère se jeta au-devant, criant à l'enfant de retourner a la maison. La vache s'acharna après elle et lui fit plusieurs blessures graves, tank au ventre qu'au visage et près de l'oreille.

—Vieux-Conps. — Dimanche matin, l'équipe des pompiers de la métallurgie Dervaux, etait réunie sur la place d'Armes, ain d'assister à la remise d'une métalli d'honheur à M. Marissal, pompier, pour sauvetage de sir personnes dans un incendie.

M. Dupas, maire de Vieux-Condé, a adressé au titulaire de cette récompense honorifique un petit discours très sloquent.

Détait touchant : la petite fille de Mme veuve Lepreux, qui a été sauvée par Marissal, lors de l'incendie dont il s'agit, a exprimé en termes enus au brave pompier tout la la reconnaissance qu'elle lui doit.

—Acquelle lui doit.

— ACHICOURT. — A la suite de la rupture d'un projet de mariage avec un jeune homme

Etaples.

— Callais. — Les navires de commerce vont avoir tout intérêt à fréquenter le port de Calais, non pas seulement à cause de la sécurité qu'il offre, mais aussi parce qu'ils vont bénficier de la taxe de 45 c. au tonneau, perçu par la Chambre de commerce. Cette taxe est supprimée

bre de commerce. Cette taxe est supprimée depuis samédit d'unitée de supprimée de la commerce de

de 545 fr.

Les paquebots sont également exem ptés de la taxe de 16 c. par tonneau, ce qui permettra au Caleir-Deures, qui jauge 852 tonneaux, de bénéficier, à chaque voyage, de la somme de 86 fr. 30 cent.

86 fr. 20 cent.

Comme on le voit, la Chambre de Commerce
de Calais va se trouver privée d'un revenu qui,
au bout d'une année, représente une somme
considérable, mais ce sacrifice n'est rien, si les
capitaines de navires voulant profiter du bénéfice de la suppression de la tâxe de 45 c. par
tonneau viennent plus nombreux à Calais.

DUNKERQUE. — Depuis deux jours, dit l'autorité, une bande de bohémieus a élu domicilé dans un terrain bordant la route de Fornes, près le cimetière. La ils ont drezsé leura tentes sous lesquelles hommes, femmes et enfants, couchent et mangent pèle-mèle, ces ndivides arrivent, disent-les, de la Turquie, leur peau est presque noire, ils son, d'une saleté repoussante. Certains d'entre eux, aurtoit les enfants, out de fort beaux types. Ces depniers ont les cheveux tressés et melanges de coquilages, verroteries, etc. Ils voyagent avec des singes, des ours et des cheveux. Tous, hommes, femmes et même les tout petits enfants fument constamment la pipe et aussitôt qu'ils aperçoivent un étranger s'empressent autour de les pour en obtenir un pe un de tabac.

Rien de pittoresque comme de campensematuour duquel la foule ne cosse de sistionner.

— Bantrux. — Les jeunes gens de Banteur.

"aiment pas, à ce qu'il parais, les jeunes gens de Banteur.

de Bantouzelles, et ceux-ci leur temdignent de Banteur.

Il y a peu de jours, un jeune homme de Bantouzelles, nommé Bricout Louis, passe dezant, un groupe de quatre jeunes gens postés à l'entrée d'un cabarte te entend ces mots, en forme de messee: « Voilà un Bantouzelles. » T. A.

Au même moment les jeunes gens postés à l'entrée d'un cabarte te entend ces mots, en forme de messee: « Voilà un Bantouzelles. » T. A.

Au neme moment les jeunes gens fendent sur lui, et l'un d'eux, appelé Coutant, le frappe svec une pierre enfermée dans la main. 3.

Aux cris de : Au meurre le garde-champéte accourt, mais ne peut reconnaître les quatre jeunes gens qui ont pris la fuite à son approche. Il ne tsouve sur le théâtre de la jiste que le l'entreusement et lachement attaqué ; c'est aversion que nous venons de reproduire.

Mais Bricout avait reconnu ceux qui l'avaient rappé, il les nomma.

Le leudemain, ces jeunes gens étaient ju-Tappé, il les nommes.

Le lendemain, ces jeunes gens étaient interrogés; ils prétendirent que vun d'eux, nommé Coutant avait été provoqué par Brigout, qu'il avait fait que répondre.

Comme il y avait en tapage, coups portés et blessures, procés-verbal a été dressé à la charge du jeune homme de Banteux qui avait blessé son adversaire en s'armant d'une pierre.

DECLABATIONS DE NAISANCES du 19 juin. —
Peierre Sabbe, boulevard de Strasbeurg, cour
Carpentier, 7. — Marie Dudicq, rue Duffot, 7.
Henri Masurel, rue des Longues-Haios, 168, —
Henri Lecointre, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 57. — Henri Hespel, rue Bayart, maisons Deschamps, 43. — Palmyre Eeckelaert, rue
La Bruyère.
DECLABATIONS DE DECES du 19 juin. —
Marie Dutrieu, 19 ans, sans profession, rue de
Tourcoing, cité St-Pierre, 10. — Lauré Declercq, 1 mois, rue de Mouveaux, cour Frère.
Auguste Simon, 3 mois, rue du Pile, 14; cour
Oxembe.

Publications DE MARIAGES DU 19 JUIN. —
Carlos Barenne, 29 ans, employé de commerce, Etat-Civilde Boubaix

Auguste Simon, 3 mois, rue du Pile, 14, cour Oxembe.

Publications de Mariages du 19 juin.

Carlos Barenne, 29 ans. employé de commerce, et Julienne Cateaux, 19 ans, tailleuse.— Gustave Gilliard, 31 ans, courfier de commerce, et Marie Chavane, 25 ans, ans profession. — Jean Dupres, 28 ans, boulanger, et Marie Flipo, 30 ans, aspareilleur à gaz, et Marie Verhelst, 32 ans, sans profession. — Adolphe Thiébaut, 26 ans, charpentier, et Marie Renard, 25 ans, servante.

— Augustin Tahon, 25 ans, négociant, et Zoé Lepers, 21 ans, sage-femme. — Emile Gaudfrin, 30 ans, domestique, et Virginie Deuza, 27 ans, tailleuse. — Pierre Depraeter, 26 ans, tissorand, et Sophie Duquesne, 22 ans, rattacheuse. — Louis Cœuguet, 35 ans, menuisier, et Mathide Rochefort, 50 ans, couturière. — Henri Debuschere, 24 ans, trieur, et Joséphine Dhooge, 18 ans tailleuse. — Jean Carrette, 24 ans, chaudronnier, et Philomène Scherpercel, 20 ans, inserande. — Julien Vermuslen, 21 ans, penitre, et Barbe Fontier, 18 ans, soigneuse. — Joseph Vanhavere, 47 ans, tisserand, et Maria Depanuy, 42 ans, ménagère. — Ernest Adam, 21 ans, mécanicien, et Marie Vancost, 19 ans, soigneuse. — Jean Cursier, 31 ans, teinturier, et Anna Erenst, 30 ans, cuisinière. — Louis Duquesnoy, 40 ans, tisserand, et Céline Deroubaix, 43 ans, boblineuse. — Benoit Poitin, 42 ans, modiste. — Camille Keesomaeker, 23 ans, menuisier, et Claire Dehaene, 22 ans, menuisier, et Claire Dehaene, 22 ans, repasseure. — Jules Boussemart, 25 ans, cuisinière. — Louis Eeckhout, 23 ans, sus profession. — Prudent Lenise, 25 ans, aomenisier, et Claire Dehaene, 22 ans, repasseure. — Jules Boussemart, 25 ans, cursinière. — Jean Lepers, 28 ans, domestique, et Justine Deboogere, 37 ans, cabaretière. — George Geller, 32 ans, menuisier, et Claire Dehaene, 22 ans, repasseure. — Jules Boussemart, 25 ans, carrossion. — Prudent Lemise, 29 ans, ourdisseuse. — Alfred Vanneste, 28 ans, appréteur, et Henriette Marlier, 27 ans, ordisseuse.

CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BULTEAU-GRYMONPREZ, qui, par 'oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire put de décès de Valèrie Fernande-Pétronille-Marie-Joseph BULTEAU, décèdée à Roubaix; le 20 juin 1881 à l'âge de huit mois, sont priés de considèrer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS qui auront lieu le mercredi 22 courant, à 3 heures 1/2, en l'églies Saint-Martin à Roubaix.

— L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 31.

EPHÉMÉRIDE

Mardi 21 Juin. — Saint Louis de Gonzague, cl. — 1633. — POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU COUVENT DES PEUILLANTS AU FAUBOURG SAINT-Michel.
L'Ordre des Feuillants fut établi sous Henri
III, par Jean de la Barrière. Ces religieux s'occupaient de différentes œuvres charitables de leurent jusqu'a 24 maisons en France.

Lettres mortuaires et d'obits IMPRIMERIE ALFREDREBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Jornal de Rou-baix (grande édition) dans le Petit Jour nul de Roubaux, dans le Memorial, de Litre et dans la Gazette de Tourcoing.

FAITS DIVERS

— S. E. Mustapba-ben-Ismail, a été reçu aujourd'hui à 4 heures, par M. Barthéie my Saint-Hilaire. S. E. avait été présèdée de quelques instants au ministère des affaires étrangères par le général Elias. Après la présentation, Mustapha a ramis au ministre la lettre de M. Roustan L'entretien a été très cordial ; le pre-L'entretien a été très cordial; le pre-mier ministre du bey de Tunis, est sorti, très satisfait du ministère des affaires étrangères Ce soir Mustapha assiste à la représentation de l'Opéra. M. Vancorbeil a mis deux places de sa loge à la dispo-sition du premier ministre du bey. Demain à 2 h. le président de la Répu-blique recevra Mustapha qui lui remetira la lettre autographe de S. A. le bey de Tunis.

— Un villageois des environs de Semlin (Autriche) avait tué la femme d'un déses voisins. Reconnu coupable, il fut con-damné à mort. Les préparatifs de l'exè-tion se poursuivaient. Cependant l'àvoi cat du meurtrier avait, adressé une decat du meurtrier avait, adressé une demande de commutation de peine à l'empereur. L'exécution était fixée pour Priss,
heures et aucure réponsen était arrivée.
Le condamné est conduit en voiture au
lieu du supplice. Un cavalier arrive au
galop avec ordre de surseoir à l'exécution juequ'à la venue du procureur. Celuici apporte un ordre de sursis, l'emperéur
réclamant un supplément d'informations;
quelques minutes après on voit s'approcher une voiture surmontée d'une perche,
à laquelle flotte un mouchoir blanc. Elle
contenait un messager avec une dépêche
annonçant la grâce. Le condamné en la
recu notification au pied de l'échafaud.
— Voici une femme qui a certes bien.

— Voici une femme qui a certes, pien métité de la pairie :
Elle s'appelle Mme Carmol Brandeur, marchande à Nay, dans les Basses, Pyrénées; elle a cinquante deux ans et est actuellement enceinte de son xingt-cin-

quiene enfant.
Ce cas exceptionnel de fécondité nous remet en mémoire un fait qui nous est arrivé un jour que nous chassions aux

environs de Bayeux, dit un rédacteur du environs de Bayeux, dit un rédacteur du Triboulet.

Vers la fin de la journée, alors que nous pourauivions encore lièvres et perdrix, un orage épouvantable nous surprit. Un fermier, qui chassait avec nous, nous proposa d'entrer un instant dans es ferme, située à cent pas de la Mais à peine étions-nous à couver que la pluie se mit à tember de plus belle, menaçant de durèr encore fort longtemps.

Au bout d'une heure, la nuit était venue et l'orage n'avait point cessé. Ne sachant comment faire pour rentrer au logis, nous étions un peu embarrassé, lorsque le fermier vint mettre fin à nos inquiétudes:

tudes:

— Mon Dieu! monsieur, nous dit-il, la pluie ne cesse pas; vous vollà bloqué; ce que vous avez de mieux à faire, c'est de bien vouloir eccepter notre diner. D'ici là, l'orage sera sans doute passé. Dame! vous savez, notre repas, ce n'est pas comme les votres à la ville, c'est tout simple, et puis il n'y a que ma femme, mei et mes enfants.

enfants.

Nous n'avions qu'une chose à faire, ac cepter.

L'heure de se mettre à table arriva. Le

L'heure de se mettre à table arriva. Le fermier nous conduisit à la salle à manger. Nous restons stupéfaits. Vingt-six couverts, vingt-six étaient alignés les uns à côté des autres.

— Comment, vous recevez! lui dimesnous, c'est une trahison.

— Ah! c'est que vous ne savez pas! j'ai vingt-trois enfants: deux filles, qui sont les ainées, et vingt et un garçons, et tout cela de la même mère, que voilà, et vingt-quatrième.

La fermière avait quarante-deux ans!!

Le prophète Nick, dont les prévisions du temps ont toujours le privilère d'in-tèresser les lecteurs, nous fait la com-munication suivante:

munication suivante:

4 Averses fréquentes au dernier quar-tier de lune, — nous y sommes — qui commencera le 18 et finira le 26. Orages accompagnés de grêle, à la nouvelle lune, qui commencera le 27 juin et finira le 4

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal Officiel d'aujourd'hui :

Voici le sommaire du Journal Officiel
d'aujourd'hui :

Loi ayant pour objet : 1º l'incorporation dans
le réseau d'intérêt général du chemin de fer
d'intérêt local de Nançois-le-Petit à Goudrecourt; 2º l'approbation d'une convention passée
avec le concessionnaire pour le rachat dudit
chemin. — Couvention y annexée.

L i ayant pour objet la déclaration d'utilité
publique de la première section du chemin der d'Albi au Vigan comprise entre Albi et
Saint-Affrique.

L i ayant pour objet l'amélioration du port
de Bayonn 3 (Basses-Pyrénées).

Loi ayant pour objet de faire déclarer d'utilité publique l'amélioration du canal du Centre.

Décret portant flaxion de la part contributive de l'Etat dans les pensions de retraite des
anciens sous-officiers nommés, en exécution
des lois des 24 juillet 1873 et 22 juin 1878, à des
emplois dans les services de la pefecurre de
la Seine (ou da ses annexes) et de la préfectue de police.

Décret désignant deux fonctionnaires supérieurs de l'administration central du mini-tère
de la guerre, pour assister le ministre de la
guerre, nour assister le ministre de la
guerre, en qualité de commissaires du Gouvernement, dans la discussion du budgel de 1882.

Décret fixant le nombre des centimes additionnels à percevoir en 1881 sur les patentés
de la ville du Havre pour le service de l'emprunt contracte par la chambre de comment
acteur de la faculté de médecine de Nancy.

Levet ville.

Airett déc des travaux - anatomiques, sera
ouvert à la faculté de médecine de Nancy.

Partie non oppicieurs.

Partie non oppicieurs.

Partie non oppicieurs.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Election d'un

conseiller général. Distribution des récompenses aux concours régionaux agricoles d'Épinal et d'Annecy. Dépêches Télégrapitques (Service particulier)

TROUBLES A MARSEILLE

Marseille, 20 juin, 9 h. 50 soir.
Cette après-midi, à 5 heures, une délégation de cinq ouvriers français, dont un contremaître, gréviste, s'est présenté à la tannetie Julien et a intimé l'ordre de renvoyer immédiatement les ouvriers italiens, sans quoi, demain matin, 5 à 600 ouvriers français viendraient empêcher la rentrée des Italiens à l'usiné.

l'usine. La délégation a ajouté que cette mesure avait été délibérée par les Chambres syndicales. Des précautions sont prises. L'effervescence st grande dans toute la ville.

Solve speciations soute la ville.

Marselle, 20 juin.

Le consul italien a fatt afficher la proclamation suivante, rédigée en Italien:

« Proclamation vue et autorisée pour affichage par le préfet.

» Guvriers italiens,

» Des faits douloureux attristent depuis quelques jours cette ville.

» Par des insinuations malveillantes, on tente de susciter la discorde entre vus et la généreuse population qui nous donne l'hospitallié.

» Interprètre des sentiments de la colonie italienne, je vous-exhorte au calme et au respect de l'ordre peblic.

» Que votre attitude démontre combien tout sentiment de discorde est loin de vos cœurs.

» Signé: le consul général d'Italie,

» Sanonclini.

Alx, 20 juin.

M. Bessat, procureur général, est parti matin pour Marseille où vient d'être appelé gendarmerie.

gendarmerie. Marseille, 20 juin, midi 45.

Une grande offervescence règne toujours sur divers points de la ville. On signale des vard du Nord, rue Bernard du Bois et place Neuve. Il y a eu plusieurs blesses, dont deur gendarmes gendames

Actuellement les quartiers de la banlieue
sont calmes. Les usines travaillent comme de
cou tume. On remarque seulement l'ab-en ce
d'un certain nombre d'ouvriers italiens.

Marseille, 20 juin, 5 h. 20 soir.

Le préfet et le maire viennent de décider de diviser la ville en six sections, ayant chacune

diviser la ville en six sections, ayant enacune un adjoint.
Le maire, avec les commissaires de police, des escouades de gardiens de la pelx, des patroullées de doueniers, des artilleurs à cheval, circulent à travers la ville.
A trois heures, le général Paubigny, commandant de place, faisant une inspection, a été rècu, sur le cours Belzumee par une grande affinence, aux cris de : Vive l'armée l et par de nombreux applaudissements.

eté reçu, sur le cours Belzunce par une grande affluence, aux cris de : Vive l'armée l et par de nombreux applaudissements.

Dans la rue de Sion, au millieu des vieux quartiers la foulè entoure une maison habitée par des Italiens : ceux-ci paraissent aux fenètres, faisant des gestes menaçants. La police et les iroupes interviennent, cernent la maison et font évacuer les abords.

Rue de Rome, un manœuvre italien a été poursuivi à coups de bâton

La police a fait arracher, dans la matinée, un placard disant que le Comité marseillais en formation prévient les fabricants et usiniers qu'ils peuvent voir leurs immeables incendiés s'ils continuent à employer des Italiens.

L'autorité préfectorale, de concert avec l'autorité militaire, a pris les dispositions auvantes en vue d'assurer l'ordre; trois cents douaniers surveilleront les forts nouveaux, des vieux terrains de Lazère et les voies aboutissantes. Un bataillon de ligne surveiller le cours Beizunce, la rue Mure et les quartiers environnentes (160 artilleurs à pled surveilleront les quartiers environs; un bataillon de ligne surveiller, le rours Beizunce, la rue Mure et les duaritiers environnentes (160 artilleurs à pled surveilleront les quartiers de chasseurs à cheval surveilleront les daratiers saint-Mauron, de la Belle-de-Mai et la tamente Juiten, deux escadrons de chasseurs à cheval surveilleront le

quartier Menpenti et celui de La Capelatte; 50 artilieurs à cheval surveilleront le consulat d'Italie et les quartiers environnants; un babillion de chasseurs à piet campera au carrefour des Réformés surveillant les voies aboutissantes. Sont attendus actuellement deux brigades de gendarmerie, venant d'Aix; deux escadrons du 26e dragons, venant de Tarsson et les troupes campes au pas-des-Lanciers.

Le prefet, accompagne du commandant de gendarmerie, visite tous les forts situés sur les points susceptibles d'une agliation pendant la soirée ou la nuit.

Marseille 20 juin, à 6 h. 30 soir.

Mun arrêté préfectoral, visant la loi du 28 pluv os an VIII, et l'arrêté préfectoral du 10 avril 1878, relatif à l'heure de la fermeture des cafés et débits de boissons par mesure d'ordre public, ordonne la fermeture des cafés et débits de boissons par mesure d'ordre public, ordonne la fermeture des cafés et débits de boissons apartir de neuf heures du soit, jusqu'à nouvel ordre, dans tout le territoire de la commune de Marseille.

Ua avis du maire, affiché dans la ville, rappelle sin habitants la disposition de la loi du 9 juin 1818, notamment les articles 1, 3, 4, 5 6, et termine en dissint que les bons citoyens doivent éviter tout ce qui serait de nature à trouble la paix publique ou à entraver l'autorité chargée de maintenir l'ordre. Les mesures les plus énergiques seront prises pour que force reste à la loi.

Les rives continuent toujours.

Des arrestations nombreuses sont opérées.

te à la loi.

Les rixes continuent toujours.

Des arrestations nombreuses sont opérées.

Marsellle, 20 juin, 10 h. 45 s.

Le cours Belzunce, la Caneblère, et diversautres points de la ville sont occupés militai-

altires points de la ville sont occupes mintar-rement.

La circulation est interdite.

Les mesures prises produisent un grand
effet sur la population.

Les curieux, nombreux pendant les premières heures de la soirée, abandonnent actuellement la voie publique.

Dans le courant de la journée, quatre blessés
ont été transportés à l'ropital.

Actuellement le nombre des arrestations
opérées atteint 200 environ.

Marsulle 20 juip, minuit.

Marseille, 20 juin, minuit.

Le calme le plus complet règne actuellement dans Marseille, grâce aux mesures prises.

Les troupes occupent encore les principales voies publiques.

Les troupes occupent entore les principaes voies publiques.

Marseille, 21 juin 10 h, m.

La ville est absolument calme en ce moment et reprend peu à peu son aspect habituel.

La rentrée des ouvriers de la tannerie Julien a cu lieu sans provoquer aucun incident.

La journaux de ce matin publient un avis de convocation adressé aux membres de la fédération des Chambres syndicales pour rédiger une protestation désapprouvant la chasse à l'homme faite par les ouvriers italiens à l'homme faite par les ouvriers italiens et a l'homme faite par les ouvriers italiens de la solidarité humaine, laquelle n'a point de frontière.

Rôme, 20 juin.

rançais qui meconnaissant es sucto de la carité humaine, laquelle n'a point de frontière.

Rome, 20 juin.

Chambre des Députés. —La Chambre reprendia discussion des articles du projet de loi relatif au scrutin de liste.

M. Billia et Nicotera annoncent qu'ils interrogerait le gouvernement sur les troubles de Marseille.

M. Depretis, président du conseil répond qu'il en donnera communication a Marcini.

M. Mancini, ministre des affaires étrangères, répondant à M. Massari, relativement aux troubles de Marseille dit qu'il a reçu un premier rapport officiel, relatant seulement les faits de la première soirée

Le tumulte égusé par les sifficts provenait suivant le rapport du consul, de la foule qui biamait l'absence du drapeau italien. L'autre version qui attribue les sifficts a trois ou quatre personnes qui se seraient tenues aux fenêtres du Club, est d'ailieurs entièrement invraisembiable.

L'autorité française et le consul Italien ont

tres du Club. est d'allieurs entièrement invraisemblable.
L'autorité française et le consul Italien ont fait leur devoir.
Quant aux scènes sanglantes qui seraient survenues ensuite sur divers points de la ville le gouvernement n'a pas encore reçu d'information officielles.
En attendant, le gouvernement a donné ses instructions aux représentants de l'Italie à Marseille et à Paris, pour qu'ils s'efforcent d'obtenir que les autorités françaisesprotègent par des mœurs énergiques, la sécurité des nationaux italiens.
Ele gouvernement italien ne peut douter de l'empressement des autorités françaises, l'intérêt commun des deux gouvernements, étant d'amener une prompte pacification.

Les Italiens & Lyon

On a signalé, hier, quelque émotion parmi les ouvriers italiens des Brotteaux, toutefois, aucun désordre ne s'est produit.

L'insurrection algérienne

Algèr, 20 juin, 5 h. soir.

Le Petit Fanal public une dépêche de SidiBei Ablès, annonçant que 400 hommes, échappés au massacré de Saïda, viennent d'arriver
a Sidi-Bei-Abbés, n'ayant pas mangé depuis trois jours. La colonie espagnole s'est cotisée et leur a fait immédiatement distribuer 1,000 kilogram-

fait immédiatement distribuer 1,000 kilogrammes de pain.
On assure que Bou-Amema a réețtement fait prisonniers un certain nombre d'Alfatiers espagnoles que l'on croyait massacrés.
Le maire a ordonné des distributions abondantes de vivres aux malheureux ouvriers échappés au massacre et leur témoigne une grande sollicitude.
Le bataillon de zouaves attendu de Tunis, sera dirigé sur Oran.

sera dirigé sur Oran.

Alger, 20 juin, 7 h. soir.

Le président de la commission de secours pour les victimes de l'insurrection de la province d'Oran, a dressé au maire d'Alger un télégramme, le priant de faire circuler des listes de souscriptions.

Le nombre des réfugiés à Saïda dépasse 500 hommes. hommes.

Des secours ont déjà été mis par le gouver-neur général de l'Algérie à la disposition du préfet d'Oran, pour subvenir aux premiers braches.

esoins.

Mais la misère est grande, et l'opinion pu-

M. Gambetta

Paris, 20 juin. Après avoir énuméré hier à Saint-Mandé, Apres avoir énuméré hier à Saint-Mandé, la soute parcourue par la République depuis 12 ans, M. Gambetta a affirmé qu'il n'y a pas de querelles de personalités politiques. Il n'effrayerà pas l'opinion par ses candidatures multiples; il ne se présenters que dans un seul arfondissement.

Un juge en « Cassation » A la suite d'une enquête ouverte sur des faits dénoncés par la Lenterne, M. Tournié président du tribunal de Mout-de-Marsan com parait aujourd'hui-devant la Cour de cassation.

La candidature officielle.

On lit dans la Liberté:

Ea municipalité d'Aix vient d'inviter M. le
ministre de l'intérieur à se rend e dans cette
ville, à l'occasion de la pose de la première
pierre du lycée. M. Constans a promis qu'il
ierait son possible pour se rendre à cette invitation, sans toutefois s'engager d'une façon
admitige.

ferait son sons toutefois s'engager d'une laçon définitive.

M. Constans n'est pas ministre de l'instruction publique. Il est donc blen étonnant qu'il s'occupe de matières concernant M.Jules Ferry.

Mais son voyage s'expliquerait, s'il faut sjourer let la un bruit qui s'est répandu hier. Est-livisi, comme on le dit, que M. Constans ce rend en Provence pour préparer la candidature que son ami et subordonné M. Granet, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, doit poser dans la 2e circonscription d'Aix, actuellement représentée par M. Labadié?

La liberté de conscience

Un grand pelerinage doit avoir lieu à Château-pensac (Hante-Vienne), à l'église antique de Noire-Dame de Toute-Bonté. D'un côte, toute la population de plusieurs cantons est en-chantée de la fête; de l'autre, au bourg de Châteaupensac, deux compagnons fameux comme républicains et aussi comme tyrognes gont mécontents.

comme republicains et aussi comme tyrognes sont mécontents.

Ces deux « absintheurs » écrivent au peti journal républicain de Limogos qui commence a donner. Le brave citoyeu, Massicault prend peur. Il interdit les processions, sous pré-texte qu'elles pourraient occasionner des désor-dres.

Voila comme la République est le gouverne-ment pour lous. Deux vauriens l'emportent su tout un peuble.

M Carthier.

On lit dans l'Istrassigeant;
On assurait hier que M. Cartier, président de a huttième chambre, allait être poursuivi dissiplinairement, pour avoir, dans des considérails jugés inconvenants, critique d'une façontes directe la décision prise par le gouvernement en vertu de laquelle les orateurs du meeting du Cirque Fernando ont été traduits ni justice.

Mouvement judiciaire

Un mouvement assez important dans le per sonnel des juges de paix et des suppléant paratira probablement dans le courant de cett semaine.

Institution de chanoines à St-Denis

a St-Denis

Une imposante cérémonie a eu lieu hier dans la vieille basilique de Saint-Denis.
On a proédé ez présence de tout le chapitre, à l'institution solennelle de deux chanoines honoraires, M. l'abbé Lasségue et M. l'abbé Mathevon, choisis tous deux par le ministre des cultes et acceptés par le Souverain-Pontife.
L'abbé Mathevon est un prédicate ur éloqueit, fidèle aux traditions libérales de Lacordaire.
L'abbé Lasségue est depuis près de vingt ans l'ami de toutes les bonnes œuvres de la paroisse Saint-Honoré, dont il est vicaire.
Une foule nombreuse assistait à cette pieuse cérémonie, qui atteste que le chapitre de Saint-Denis n'est pas prêt de disparaître.

cérémonie, qui atteste que le chapitre de Saint-Denis n'est pas prêt de disparaître.

Rémtrée du prince de Hohenlohe

à Paris

Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemsgne, est rentré hier à Paris, revenant de Berlin, et a repris immédiatement la direction de l'ambassade.

Un libre-penseur à la Procession

Procession

Hier matin, à 11 heures 16, au monega ou avaif lieu la procession sous le portique de l'eglise Saint-Sulpice, un individu pénétra dans la basilique, le chapean sur la tête. Devant cette stitude inconvenante, une dame restée inconnue le décoiffa vivement et lui reit sa colfigne entre les mains Noire homme voulut protester et il s'ensuivit une vive altercation. Les agents invitèrent cet individu à se retirer, ceiul-ci re visa : aussi pour éviter un plus grand scandale, deux gardiens de la paix, les nommés Baron et Heurcault, le conduicèrent au poste central.

Une double canonisation

Rome, 20 juin.

Rome, 20 juin.

Dans la consistoire d'aujourd'hui, le Pape, après une brève allocution, a ordonné au cardinal Bartolini de faire des rapports sur les vertus et les miractes des bienheureux Derossi et Labre.

Le Sacrè Collège des cardinaux, répondant à la demande du Pape, a consenti à la canonisation Le pape a remercié le Sacré Collège de son

La révolution au collége Une révolte vient d'éclater au lycée de Li-moges : Les élèves ont demandé le renvoi de trois surveillants, faute de quoi ils déclaraient vouloir quitter eux-mêmes l'établissement. Trois des meneurs ont été renvoyés dans leurs familles : leurs camarades ont riposté par une sorte de grève, mais sans désordres.

Les assassins d'Abdul-Aziz. Constantinople, 20 juin.
On assure que le jugement de l'affaire AbdulAziz commencerale 25 juin.
Le réquisitoire demanderait la dégradation
et la détention à temps dans une forteresse
pour Midah-Pacha, Mehemed-Ruchdi-Pacha,
Mahmud-Pacha, Nouri-Pacha, Damad-Pacha.

cha.

La détention pour Midhat-Pacha serait de 12
ans. Fakri-Bey, chambellan d'Abdul-Aziz,
serait condamné aux travaux-forcès à perpeans. Fakil-bey, chambellad i Abbut-la, seralt condamné aux travaux-forcès à perpe-tuité sinon à mort Les deux lutteurs ayant perpétré l'assassinat seraient condamnés à mort

Chambre des Communes

Chambre des Communes
Londres, 20 juin.
M. Gladstone dit qu'il a cru du devoir du gouvernement de porter à la connaissance du gouvernement américain les excitations et les outrages de certains journaux américains contré diverses personnes en Angleterre (Applaudissements).
M. Dilke répondant à M. Wolf, dit que les réclamations contre les discussions des autorités consulaires dans le Levant viennent devant la sour.d'Aix.
Relativement à cette question, demandant si les nationaux anglais doivent durénavant potrer plainte contre les nationaux unissens, a Constantinople ou dans d'autres villes turques, devant les tribunaux consulaires françues, devant les tribunaux consulaires devant les tribunaux consulaires devant les tribunaux consulaires devant les tribunaux consulaires françues, devant les tribunaux consulaires devant les tribuna

A Taïti.

Jusqu'à ce jour le fonctionnaire chargé d'administrer l'île de Taïti et ses dépendances avait le titre de commandant des îles de la Seciété.

Cet archipel, sur lequel nous n'exercions qu'un protectorat, ayant été définitivement annexé à la France, le gouvernement a décide que le commandant des îles de la Société prendrait à l'avenir le titre de gouverneur, comme dans les autres colonies. En outre, son traitement sera porté de 25 à 36,000 francs. Le ministre de la marine s'est mis sur ce dernier point en accord avec la commission du budget.

Nouvelles d'Espagne

Trois enfants viennent d'être blessés par l'explosion d'un pétard: l'un d'eux est trèsgrèvement attein. On attribue uniquement aux joueurs ce nouveau méfait. Les autorités ont découvert près de la frontière française un dépôt d'armes appartenant aux carlistes. aux carlistes. La gendarmerie a saisi 80 fusils et 21614 car-

La gendarmente a saist to monte touches. Les correspondants des journaux étrangers à Madrid offriront ce soir un grand banquet au comité de la presse Espagnole. Traité de commerce

Madrid, 20 juin, 6 h. 45 s.
Comme les exportations des vins communs
espagnols en France ont diminué de 138,000
hectolitres pendant le premier trimestre de
1881, les journaux demandent que l'Espagne
fasse un traité avec la France le plus tôt pos-

DERNIÈRE HEURE Circulaire de M. Barthélemy St-Hilaire

Paris, 21 juin, 1 h. 28 soir. Une circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire en date du 20 courant, expose que la politique suivie par la France dans les questions se rap-portant au Montenegro, à la Gréce et à la Tuni-sie, a été constamment inspirée par le désir de maintenir la paix.

Relativement aux évènements de Tunisie, la circulaire dii que le Bey n'a pas tardé à com-piendre les intentions bienveillantes du gou-vernement fcançais et que s'il a consenti à signer le traité qui lui a été proposé, c'est qu'il

signer le tratte du lui acte propose, cest qui a a reconnu que son exécution produirait de grands bienfaits en Tunisie. La France aidera l'administration tunisienne à se régulariser et elle favorisera de sa protec-tion impartiale les entreprises que tenteront outes les nations en Tunisie.

SÉNAT

(Service telégraphique particulier)

Seance de 21 juin PRESIDENCE DE M. CALMON. BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs sont mouvementes, MM. Barne et Pelletan, sénateurs des Bouches-du-Rhône, capetant que les mesures prises par la police de Marselle suffiront à caliner l'agitation.

MM. les sénateurs du Pas-de-Calais ont in-vité ce matin, le ministre de l'intérieur a sur-veiller les ouvriers italieas qui habitent Calais. M. Cladin, ambassadeur d'Italie a eu ce matin une eutrevue avec le ministre des affai-res étrangères

LA SEANCE

La séance est ouvertes à 3 h 1/4.

Après la lecture du procès-verbal, le Sénat aborde la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de MM. Baragnon et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet de régler les conditions du sectionnement dans les élections municipales et d'ordonner, dans les communes où ces conditions n'existeraient pas, de nouvelles élections municipales avant le choix des délégués sénatoriaux.

CHAMBRE DES DÉPUTES

(Service télegraphique particulier) Séance du 21 juin 1881.

Présidence de M. GAMBETTA BRUITS DE COULOIRS

Les événements de Marseille donnent une certaine agitation aux couloirs de la Chambre. M. Bouchet, député de Marseille, est très entouré, il lit une dépêche u'il a reçue ce matin et qui mestionne toujour de l'agitation. Al. Constanze transporte de la constanze de la con

DISCUSSION DU BUDGET La Chambre entre en séance à 2 heures et reprend'la suite de la discussion du projet de loi portaut fixation du budget genéral des dépenses et des recettes de l'exercice 1882.

M. HARNTENS dit que l'on a fait des rectifications de chiffres qui sont des erreurs monstrueuses. (Bruit).

cations definites du son des drives de la trueuses. (Bruit).

La Chambre passe à la discussion des articles du budget.

M, La cla présente un amendement.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de Laines

A LONDRES
Londres, 20 juin, 8 h. 25 s.
Ventes 3,600 balles.
Aucun changement dans les prix.

Circulaire de M. Paul Pierrard, cour-tier à Londres.

Il n'y a plus eu d'hésitation aux achats par-mi les retardataires durant la 6c semanne d'en-chères de laines coloniales. L'entrain est général lei.

tier à Londres.

Il n'y a plus eu d'hésitation aux achats parmi les retardataires durant la 60 semzine d'enchères de laines coloniales. L'entrain est général ici.

Tout espoir de réaction ayant disparu, on s'est approvisionné au mieux à des prix qui accusent actuellement une légère hansse sur les meilleurs suins de Song, c'Adélaide et de la Nouvelle Zélande, et song de les bons suints du cap de Bonne Best en suint et avec à chand ainst que pour les Soured defectueuses peignables.

On remerque aussi une amélioration sur les tolsons à dos et les bons suints du cap de Bonne-Best ent negligées.

On remerque aussi une amélioration sur les tolsons à dos et les bons suints du cap de Bonne-Best ent negligées.

Le concours de les bons suints du cap de Bonne-Best ent negligées.

Le concours des étrangers a légèrement diminué; mais la proportion des quanités adjugées pour l'exportation atteint preque 55 6/0 contre 45 6/0 destinée aux acheteurs anglais et écossais qui sont actifs.

Jusqu'au 15 de ce mois, les chiffres déclarés par les courtiers-vendeurs et relevés par « The Economist , , sont :

103,590 balles pour l'intérieur,

et 124,770 » pour l'exportation.

Une amélioration sensible est signalée sur le marché aux laines de Boston. Il se fait ici quelques achats de laines mi-fines, nerveuses et propres d'Australie pour les Etats-l'inis.

Profitant de l'ardeur actuelle aux achats, les courtiers font souvent des ventes quotidiennes dépassant 10,000 balles ; ce qui permet de rapprocher la cidiure fixe maintenna au z juitet prochain.

Jusqu'à ce jour, on a offert 261,591 balles, desquelles 235,721 balles sont vendues et 11,870 balles retirées. Dans les 9 catalogues de la 76 semaine, on offrira 14,000 b. Sydney; 24,950 b. Pour Philippe; 1,750 b. Adélaide; 550 b. Van Diémen; 12,000 b. Nouvelle Zélande, ensemble 147,250 balles d'Australie et 3,500 balles du Cap de Bonne-Espérance. Le 5 juillet prochain, on offrira 5,489 balles laimes communes de Perse et de Russie, etc.

Avertissements métriconcorques - Paris, 21 juin, une he

Sauvez les enfants

Sauvez les enfants
sans médecine, sans purges et sans frais, par
la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALE SCIERE

Du BARRY, de Londres

M. le docteur Routh, médecin en chef de
l'hôpitalsamaritain des femmes et des enfants
à Londres, rapporté: « Naturellement riche en
acide phosphorique, chlorure de potasse et
caséine — les éléments indispensables au sang
pour développer et entretenir le cerveau, les
norfis, les chairs et les os — (élément dont
l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root
et autres farinagées, occasionne l'effroyable
mortalité des erfants. 31 sur 400 la première
année, et de beaucoup d'adultes se nourrissan
de pain), la Revalescière est la nourriture par
excellence qui, seule, suffit pour assurer la
prospérité des enfants et des malbides de tout
àge. Beaucoup de femmes et d'enfants, les
d'adultes dépérissant d'atrophie e' de faiblesse
très-prononcées, ont été perfaitement guéra
par la Revalescière. Aux étiques elle convient
mieux que l'huile de foie de morue. »
Citoos quelques preuves de son efficacité,
même dans les cas les pivs diésespère :
Cure N° 400,480. — Ma petité Marie, chétive
frèle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrico, le lui al
prendre sur le conseil du Médécin, la fevalescière qui l'a rendue fraiche, rose et magnifique de Santé. J. G. pa Monranar, 44, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue iraiche, rose et magnifique de Santé. J. G. Da Montanar, 44, rue Conducet, Paris, 4, Juillet 1820.

Cure N. 80, 415.—M. le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1832 :

« Je n'oublieral jamais que je dois la préservaiton de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparents d'une atrophie complète avec vomissemene son tarophie complète avec vomissements et rétablit le anté de l'eufant en six semaines de temps.

Cure Nº 99,625. — Avignon La Revalescière du Barrry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épou vantables souffrances de vingt ans, d'oppres sions les plus terribles, à ne plus pouvoir fair aucun mouvement, ni m habiller, ni me dés habiller, avec des maux d'estomac jour et nu et des insomnies horribles. — Bonart, nère Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Cure Nº 85,410. — Rue du Tunnel Valence Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayan rendu mon enfant âgé de trois mois et dem entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nour i depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBI.

Quatre fois plus nourrissante que la viande-elle économise encore 65 fois sen brix en mé, decines. En holtes 1/4 kil., 2 fr. 25, 4/2 kil.-4 fr.; 4 kil., 17, 18, 17, 18, 17, 18, 17, 18, 17, 18, 17, 18, 17, 1

Propriétaire Gérant : ALFARD REBOUX Roubaix. — Imp. ALFARD REBOUX